

Die Herausforderung der Zukunft : zur Sicherheit der Schweiz = La sécurité de la Suisse : les défis de l'avenir : une présentation du capitaine Dominic-M. Pedrazzini

Autor(en): **Pedrazzini, Dominic-M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **130 (1985)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Herausforderung der Zukunft. Zur Sicherheit der Schweiz

Chance Schweiz, 1983

Edition revue et augmentée de:
La sécurité de la Suisse — les défis de l'avenir

Genève, HEI, 1983

Une présentation du capitaine Dominic-M. Pedrazzini

Il est doux, quand sur la vaste mer les vents soulèvent les flots,
d'apercevoir du rivage les périls d'autrui.

Lucrèce
(De la nature, III, 1,2)

La trop grande sécurité des peuples est toujours l'avant-coureur
de leur servitude.

Marat
(Les chaînes de l'esclavage)

Thème d'un cycle de conférences à l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, la sécurité de la Suisse a permis à d'éminentes personnalités de s'exprimer sur un sujet qui nous est cher.

Le professeur C. Gasteyer lance le débat en situant le pays dans un contexte de paix et de prospérité européenne dont les turbulences actuelles ne semblent pas devoir précipiter l'issue. Or, les menaces existent mais ne sont plus exclusivement militaires. L'Etat composite qu'est la Suisse résistera-t-il aux injections continues des dissolvants idéologiques, sociaux, économiques? Les deux piliers sur lesquels repose notre sécurité, la confiance à l'intérieur et le respect à l'extérieur, peuvent-ils être maintenus, consolidés? La réponse

tient selon lui à notre capacité de perception rapide des mutations environnantes, au dynamisme accru de notre politique de sécurité. De la conviction de l'étranger en notre volonté de défense et de neutralité dépend le sort qu'il nous réserve. Tout se joue donc autour de la persuasion puis de la dissuasion. La «communication» prend dans cette perspective une signification particulière. Elle fait appel à une acuité d'observation et de raisonnement plus fine et sollicite notre imagination au-delà des schémas d'agression traditionnels.

Pour sa part, le conseiller fédéral G.-A. Chevallaz voit dans un «réflexe républicain» hostile à toute domination, le lien fondamental des Suisses à travers les âges. Par leur volonté de résistance réalisée dans une organisa-

tion militaire et des institutions originales, s'expriment leur raison d'être, leur union. Les dangers communs affrontés au cours des siècles ont cimenté cette cohésion vitale. Ils ont su tirer parti de leurs différences pour renforcer ensuite leur solidarité dans la paix du travail et la sécurité sociale. Les Confédérés n'ont pas à justifier leur microcosme. Ils ont administré la preuve qu'un petit Etat est non seulement économiquement viable et productif mais surtout disponible et bienveillant aux aspirations pacifiques, humanitaires et créatrices. Le respect du droit et de la liberté en sont les garants. Ecartant toute utopie, la Suisse engage chaque citoyen à sa défense, chaque chef à de lourdes responsabilités, à la vertu de l'exemple et du sacrifice. Taillé à la mesure de l'homme, le pays lui est plus proche en dépit des accélérations du monde contemporain. Certaines constantes demeurent. Celle de la volonté d'existence en premier lieu exprimée par une armée de milice, réalité vivante de cette solidarité et de cette cohésion. Elle mérite des moyens à la mesure des citoyens qui s'y exposent et de l'enjeu national. «Le changement ne révoque pas la continuité. Dans ses turbulences et dans ses périls, il en affirme plutôt la force et la nécessité.»

Dans son exposé sur «Les nouvelles dimensions de la sécurité européenne», le divisionnaire G. Däniker rappelle que la stratégie est la dialectique d'au moins deux volontés qui se servent de la force pour parvenir à

leurs fins. Après une phase léthargique de «politique de détente», de nouvelles théories en matière de sécurité élargissent le champ des conjectures, allant du renforcement des moyens conventionnels à l'éradication des armes nucléaires. L'élaboration d'une politique de sécurité cohérente et durable tiendrait à l'élimination de l'agressivité naturelle des hommes et à l'évolution de la paix, assumée par la société. Les dangers d'un renoncement unilatéral sont évidents et ne peuvent, à court terme, écarter la nécessité de la dissuasion atomique. Or, le désengagement progressif en Europe contribuerait aisément à rendre caduque cette dissuasion globale si, au préalable, la défense conventionnelle n'était pas entièrement revalorisée. Le passage de la dissuasion nucléaire à la dissuasion opérative n'est réalisable que si le coût d'une attaque même classique est insupportable à l'agresseur. Là encore, la guerre et ses horreurs se renouvellent. Il appartient aux gouvernements de procéder graduellement à la désescalade qui rétablisse l'équilibre des forces après celui de la terreur. De la loyauté des Etats dans leurs engagements, dépend aussi la sauvegarde de la paix et la confiance des peuples.

Le commandant de corps J. Zumstein pose la question de la signification de la défense militaire d'un petit pays. Pour y répondre, il analyse d'emblée le sens et les composantes de la menace auxquelles la Suisse serait exposée, puis les conditions de la

défense compte tenu des avantages de l'environnement, de l'infrastructure logistique et des diverses théories de défense actuelles. La «défense combinée» pratiquée chez nous se révèle la meilleure formule, en dépit des «nouveau-tés». Or, à quel succès peut-on s'attendre? «...Sortir victorieux d'un conflit militaire face à une armée très moderne tiendrait de l'illusion... Si la victoire n'est plus envisageable, la défense aura pour premier but la dissuasion.» Engagée par les traités dans une neutralité armée, la Suisse contribue, par une défense forte, à la stabilisation d'une partie de l'Europe. Modèle du genre, la défense helvétique témoigne de la souveraineté de son peuple. Elle lui permet de garder sa liberté d'action en cas de crise et donne à la neutralité un sens réel d'ouverture, d'équité et de développement.

«Si l'analyse de nos relations économiques complexes au sein du réseau mondial peut être faite d'une manière objective, l'appréciation des risques et des impératifs dépassant le cadre économique comporte en revanche des éléments subjectifs sur lesquels une décision politique doit être prise», constate l'ambassadeur K. Jacobi dans son appréciation de notre dépendance du monde extérieur. Celle-ci ne dépasse pas les proportions relevées chez la plupart des Etats similaires. Placé par notre dimension en position de faiblesse face à des partenaires beaucoup plus puissants, nous nous tenons à une neutralité excluant toute ingérence mais favorable à l'universa-

lité des relations économiques et financières. Dépendante de l'étranger, la Suisse s'appuie sur les conventions et les règles internationales car le droit est appelé à protéger le plus faible. Du bon fonctionnement des institutions spécifiques et de la volonté des gouvernements d'en maintenir les fondements dépend l'harmonie de nos relations économiques extérieures.

Selon le secrétaire d'Etat Raymond Probst, le rôle de la diplomatie dans une politique de sécurité dynamique n'entend pas une activité fébrile et confuse mais une participation à la résolution de problèmes concernant l'humanité. Elle tient la gageure de se tenir à une stricte neutralité et d'être à la fois disponible à toute entreprise de prévention ou de conciliation, dans le domaine de la sécurité entre autres. Les «bons offices», l'organisation de conférences, la vocation humanitaire donnent à la diplomatie l'occasion d'engager sur le terrain et «au front» les ressources d'un petit pays actif, libre et résolu. Elle rejoint dans son ouverture et par la considération des phénomènes concomitants la conception de la «défense générale» qu'A. Wyser décrit dans ses considérations sur les nouvelles dimensions de la sécurité: la voie suisse. Défi pour la politique étrangère suisse, les menaces pour «l'état de paix relative» impliquent à l'intérieur la coordination de tous les facteurs de survie. La contribution de l'armée aux besoins accrus de la défense nationale trouve son corollaire dans la protection civile,

l'économie de guerre et les services coordonnés des diverses institutions à chaque niveau. Cette interaction jouit-elle en temps de paix de la compréhension voulue? Toujours plus structurée, la société actuelle vit sur ses réserves et n'envisage pas forcément à temps les difficultés de fonctionnement lorsque l'un ou plusieurs de ses rouages viendrait à se gripper.

Les choix possibles de notre politique de sécurité tels que les présente H. Buchbinder sont redevables de la crise de confiance profonde à l'égard de la politique de sécurité officielle traditionnelle. Les mouvements pacifistes en sont l'expression concrète et agissante. Le développement technologique des armements est un facteur supplémentaire d'insécurité et menace d'échapper au contrôle politique. En Europe, la crise de confiance tient autant du doute en une défense américaine soutenue que de l'efficacité de l'OTAN. En Suisse, le «fardeau» hérité de l'ancien concept de la victoire est-il déjà réellement oublié au profit d'une stratégie de dissuasion? En outre, si la paix fait l'objet de tous les vœux, elle nous échappe tôt ou tard. Mais il ne faut pas évincer pour autant les tentatives suggérées par ces mouvements. Parmi les solutions possibles, «la défense sociale» est impuissante contre le chantage d'une puissance étrangère. La doctrine de «la sécurité commune» quant à elle se base sur les alliances par une coopération et des contrôles multilatéraux des arme-

ments. Elle préconise le contrôle non de leur quantité mais de leur croissance qualitative. Si la «paix froide» succédant à la «guerre froide» est le résultat de la politique de détente, celle-ci ne peut pas se substituer à une politique de sécurité sans être assortie d'une sécurité solide sur le plan conventionnel. Pour nous, l'élargissement du consensus autour de la défense par la prise en compte de certaines propositions émanant de la jeunesse, par exemple, est nécessaire au dépassement d'un immobilisme coupable.

Le professeur Olivier Reverdin conclut cette étude sur la sécurité de la Suisse en lui reconnaissant la qualité d'un pays toujours maître chez lui, une stabilité gouvernementale exceptionnelle, son indépendance vis-à-vis de ses grands voisins, son unité. L'intégration discrète et nuancée de notre pays à l'Europe, sa réticence à une aide accrue aux pays en voie de développement, la nécessité d'être compétitifs et d'exporter, une robustesse morale amoindrie ne laissent pas présager de l'avenir sans crainte. Les mutations en cours, issues de la promotion sociale urbaine, l'apport de forces étrangères indispensables mais inassimilées, le bouleversement de nos équilibres linguistiques et confessionnels qui en découle ne font pas échapper la Suisse aux turbulences de son temps. Elle ne peut lui dire, comme Diogène dans son tonneau: «Ecarte-toi de mon soleil.»

D.-M. P.